



Feuille de route

MONNAIE

REPRENDRE AUX BANQUES LE CONTRÔLE DE LA MONNAIE

ô

Principes

Il est question, avec un « conseil citoyen » plutôt qu'un « ministère », d'attirer l'attention des Français (et de les inciter à réfléchir) sur la tyrannie des banques commerciales, qui se sont appropriés le pouvoir de création monétaire et en ont même privé les puissances publiques. **Il est question ici de rendre aux populations le contrôle public de leur monnaie.**

Il est probable qu'il ne devrait pas exister un « ministère de la monnaie » : la monnaie est un pouvoir trop fort pour être subordonné à l'exécutif. De la même manière que l'existence d'un « ministère de la justice » conduit à soumettre le pouvoir judiciaire au pouvoir exécutif, un ministère de la monnaie concentrerait trop de pouvoir au sein de l'exécutif. **La création monétaire au sein de l'État devrait être un pouvoir distinct du gouvernement, et soumis à un contrôle populaire puissant et raisonnable car bien informé.**

Aucune démocratie digne de ce nom n'est imaginable si le peuple abandonne la maîtrise du financement de ses propres décisions. C'est celui qui décide si l'on peut financer ceci (et pas cela) qui est le vrai souverain. Souveraineté politique et souveraineté monétaire sont indissociables, ce n'est pas négociable. S'ils veulent continuer à utiliser de la monnaie (ce qui n'est pas évident pour tout le monde, tant il devient difficile de s'en procurer ces temps-ci), les peuples doivent reprendre la création monétaire aux banques (commerciales et centrales « indépendantes »). Le citoyen qui voudrait influencer sur la destinée de son pays en faisant l'impasse sur cette question perdrait son temps, il ferait semblant de « faire de la politique », il protesterait, éventuellement avec fracas, tout en acceptant de rester asservi dans une cage... C'est ce qu'il est question de démontrer ici, de façon assez simple pour que le peuple entier puisse s'emparer de cette idée.

La monnaie disponible joue un rôle majeur dans la création de la richesse, dans la mise au travail de la société. Dotés du pouvoir de création monétaire, les acteurs publics de l'État pourraient élaborer –souverainement– tous les projets d'utilité publique sans que puisse leur être opposée l'objection paralysante : « Mais Monsieur, comment allez-vous financer tout cela ? ». De plus en plus de gens se rendent compte que le pouvoir de création de la monnaie est de nos jours accaparé par un tout petit nombre de personnes privilégiées. Le scandale est que nos représentants sont obligés, ou plutôt se sont obligés eux-mêmes à emprunter l'argent dont ils ont besoin pour servir le bien commun, moyennant une charge d'intérêts non nécessaire et ruineuse (au profit des banques commerciales).

Le résultat tragique de ce sabotage monétaire (gravé dans le marbre du carcan européen avec l'article 123 du Traité de Lisbonne) est appelé « dette publique ». La monnaie est un instrument collectif. Et c'est collectivement que doit être décidé comment sera répartie la possibilité de la créer et de la répartir, par qui, comment et avec quelles régulations, pour mettre fin à l'asservissement du pays par la dette.

Principes

La monnaie joue aussi un rôle dans la répartition de la richesse. Par les mesures dites « d'austérité » (pour qui ?), les autorités publiques engendrent une raréfaction de la monnaie dans les secteurs productifs et freinent l'activité. Les investissements nécessaires au pays ne sont plus réalisés. L'économie tourne au ralenti, avec pour conséquence le chômage et la dégradation des conditions de vie quotidienne.

L'émancipation monétaire va rendre possible le redémarrage de l'activité et la diminution du chômage. Se pose ainsi la question de l'affectation de la monnaie nouvelle, en fonction de son impact sur l'emploi et l'économie réelle. Quelle seront les voies de sa circulation ? Quelles sont les instances (le peuple lui-même, ses représentants, une combinaison des deux ?) qui en feront le meilleur usage pour restaurer la prospérité, en évitant le double écueil de la pénurie ou de l'excès de monnaie ?

Une approche par dossiers est retenue pour l'instant, de façon à répartir la charge de travail entre les équipes. Mais il faudra à la fin du processus réorganiser tous ces textes en suivant un plan d'ensemble capable de présenter toutes ces réflexions dans un exposé unique ordonné et efficace. Périodiquement, donc, des dossiers sur les enjeux de la monnaie seront présentés ; dossiers qui seront lus, discutés et améliorés par tous les participants du ministère et de son comité citoyen, et par le public intéressé.

Chaque dossier doit pouvoir être lu avec intérêt par tous les citoyens, même débutants en la matière. Globalement, il s'agit donc de vulgariser des sujets à la fois essentiels pour servir le bien commun et méconnus de l'éducation nationale (et donc de la plupart des humains éduqués...), pour aider chaque citoyen à comprendre la connexion pratique forte qui existe entre nos problèmes quotidiens et les institutions monétaires. Il faudrait que tous les auteurs des dossiers tâchent de formuler clairement cette connexion (à leur manière) : **pourquoi un citoyen lambda a-t-il intérêt, personnellement, concrètement, fondamentalement, indiscutablement, à bien connaître ce dossier sur la monnaie ?**

Si nous réussissons ce travail pédagogique, nous aiderons l'opinion publique à enfin vouloir – arguments à l'appui et s'il le faut contre l'avis des supposés « experts » (qui sont souvent des employés de banque, des propagandistes au service des marchands de monnaie) – **une alternative monétaire en même temps qu'une alternative politique.** On peut même rêver que les citoyens ainsi correctement informés pourraient un jour choisir eux-mêmes l'organisation monétaire qu'ils préfèrent.

Tous les dossiers gagneront à être présentés d'une façon homogène, commune. Chaque dossier devra en outre permettre à un novice d'entrer progressivement dans le sujet travaillé.

Principes

- Commencer par un résumé de quelques lignes, si possible illustré en images, et le plan détaillé (et paginé) du dossier.
- Le texte développé du dossier devra être structuré, avec un plan apparent et des numéros de pages, précisément sourcé, et aussi concis que possible.
- Le développement devrait déboucher sur une conclusion en forme de proposition(s) de réforme monétaire.
- Les rédacteurs doivent intellectuellement s'affranchir des contraintes actuelles non nécessaires ; ils doivent se considérer comme étant en position de gouverner, et donc capables de supprimer, précisément, les contraintes inutiles et contraires à l'intérêt général. Il ne s'agit pas seulement de décrire (et de protester contre) ce qui ne va pas, mais surtout d'expliquer finalement ce qu'il convient de faire, théoriquement et pratiquement, le plus simplement possible.
- Chaque fois que c'est possible, des propositions concrètes seront formulées : des articles de lois, de constitution, de charte, de traité...
- Chaque dossier pourra, quand c'est utile, présenter un lexique (définitions et exemples) et une bibliographie (textes et vidéos) pour aider le lecteur intéressé à approfondir le sujet de son côté.

La divergence de certaines opinions sera inévitable. Lors de la discussion collective de son dossier, le rédacteur principal prendra note des remarques qui lui seront opposées. Il tâchera de les intégrer à sa rédaction, soit en les reprenant à son compte, soit en les mentionnant comme objections ou limites possibles et en les discutant. S'il ne peut les accepter, un ou plusieurs autres membres du groupe de travail pourront rédiger leurs remarques et leurs critiques (ce que les Anglais appellent *Minority Report*, un rapport de la minorité), qui seront jointes en annexe au corps principal du dossier. Par souci de cohérence du texte, le rédacteur principal restera seul décisionnaire final du corps principal.

Chacun des auteurs d'un dossier devra bien connaître les thèses des autres dossiers. Chaque groupe responsable d'un dossier pourra naturellement se réunir à sa guise et avec les outils de son choix. Mais il est important que nous nous parlions tous assez souvent, si possible brièvement, afin de nous tenir mutuellement informés de l'avancement de tous les chantiers.

Phase 1 : Position du problème

Dossier n°1 : Histoire de la monnaie

Dossier n°2 : La souveraineté monétaire, le chartalisme et la monnaie-crédit publique

Dossier n°3 : Comprendre la création monétaire actuelle. Introduction à la théorie néoclassique de la monnaie pour comprendre le mandat antisocial des banques centrales

Dossier n°4 : Les jeux de la monnaie

Principes

Phase 2 : Des solutions alternatives

Dossier 5 : Pourquoi et comment sortir de l'euro ?

Dossier 6 : Contraintes du système monétaire mondial et étalon métallique

Dossier 7 : Les enjeux et enseignements du franc CFA

Dossier 8 : Une cryptomonnaie d'État ?

Dossier 9 : La monnaie pleine

Dossier 10 : Les monnaies complémentaires

Dossier 11 : Les monnaies libres

Dossier 12 : Les différentes propositions de revenus inconditionnels

(revenu de base, dividende universel, crédit social, dotation inconditionnelle d'autonomie, salaire à vie...)

Dossier 13 : La dotation inconditionnelle d'autonomie

Dossier 14 : Le salaire à vie

Dossier 15 : Tes théories monétaires post-keynésiennes et la théorie moderne de la monnaie

Dossier 16 : Quelles monnaies pour préparer au don ?

Dossier 17 : La volonté des banques de faire disparaître la monnaie en espèces (pièces et billets)

Dossier 18 : Pourquoi et comment réguler l'activité bancaire ?

Dossier 19 : La dette publique, dette odieuse et audit citoyen

Dossier 20 : Nécessaire indexation de tous les contrats sur l'inflation (salaires, pensions, loyers, etc.) pour empêcher la spoliation des citoyens

Dossier 21 : Alternatives au financement bancaire (crowdfunding, etc.)

Dossier 22 : Déconstruire l'épouvantail de l'hyperinflation

Dossier 23 : Une nouvelle politique monétaire pour rendre possible et aimable la décroissance

Dossier 24 : L'Équilibra (Système Monétaire Équilibré)

Dossier 25 : Laisser les Français choisir leur organisation monétaire

Phase 3 : Synthèse

Dossier 26 : Bilan d'étape des différents travaux produits par le Conseil citoyen de la Monnaie

Dossier 27 : Premier compromis avec la présidence plurielle du Gouv

Dossier 28 : Évaluations économiques

Dossier 29 : Projet pour un nouveau système monétaire français

